

# L'ÉCHO DES COTEAUX

DÉCEMBRE 2017

*Saint-Amant-Tallende*

## Sommaire

Edito : 2  
Travaux : 3  
Vie communale : 7  
CCAS : 14  
Écoles : 16  
ComCom : 21  
Associations : 26





## Édito

2017 restera comme l'année des changements au niveau national : un nouveau président de la république, un nouveau gouvernement, une nouvelle députée, de nouveaux sénateurs et cette année restera dans l'histoire locale celle de la création de notre nouvelle communauté de commune : Mond'Arverne Communauté. M'A Communauté, issue de la fusion de trois communautés de communes : Les Cheires, Allier Comté Communauté (ACC) et Gergovie Val d'Allier (GVAC). Cette nouvelle entité regroupe maintenant 28 communes pour une population légèrement supérieure à 40.000 habitants. La mise en commun des ressources humaines et financières contribuera, sans nul doute, à permettre le développement de la qualité de vie sur ce territoire élargi. Plusieurs élus(es) de notre commune siègent dans les différentes commissions et au sein du conseil communautaire de Mond'Arverne pour la réussite de cette nouvelle communauté tout en restant très vigilants pour la pérennité de notre commune.

Malgré un contexte économique particulier et une insécurité toujours présente, je souhaite que nous restions toujours positifs, que notre avenir commun, celui de notre commune et celui de chacun d'entre vous soit très prometteur pour 2018.

Notre commune débutera l'année avec le recensement de la population, merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui passeront chez vous.

L'ensemble du conseil municipal ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2018.

*Pierre Brossard*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
PIERRE BROSSARD,  
MAIRE

COORDINATION :  
NATHALIE GUILLOT,  
ADJOINTE AU MAIRE

COMITÉ DE LECTURE :  
ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

MISE EN PAGE ET IMPRESSION :  
IMPRIMERIE DECOMBAT  
25 RUE G. CHARPAK  
ZONE DES MONTELS III  
63118 CÉBAZAT

N° ISSN : EN COURS  
Tiré à  
1 000 exemplaires



## Commémoration du 11 Novembre 2017

Le 11 novembre 1918, l'armistice était signée dans un wagon arrêté en forêt de Compiègne. Un traité qui mettait fin à un conflit qui a fait 18 millions de morts en 4 ans. La commémoration de la fin de la Première guerre mondiale s'est déroulée en milieu de matinée à Saint-Amant-Tallende.

Pour accomplir ce devoir de mémoire, le Maire, Pierre BROSSARD a fait un émouvant et solennel discours au pied du monument aux morts où des gerbes de fleurs ont été déposées.



La présence de la fanfare, de nombreux habitants, des pompiers et élèves pompiers, des représentants de la municipalité, des anciens combattants, des associations, et aussi des enfants de l'école et particulièrement des Conseillers Municipaux des Jeunes, donnent à cette célébration un vrai témoignage mémoriel.

*« Les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux. »*

Victor HUGO

## Agenda

16 décembre	Cérémonie de la Sainte-Barbe	16 h 30, salle polyvalente
16 décembre	Tirage au sort de la quinzaine commerciale des commerçants	Parvis de la mairie
16 décembre	Spectacle d'Imagine	Mairie, salle Chabanne
21 décembre	Portes ouvertes au SMAR	A partir de 17 h 30
13-14 janvier	Exposition de photos de la commune Histoire et Patrimoine	Salle Chabanne
2-11 février	Exposition Transparences Volcaniques	Espace Pasteur
11 février	Repas des aînés, sur invitation	Domaine du Marand
10 mars	Portes ouvertes aux écoles et au SMAR	10 h à 12 h
18 mars	Thé dansant pour les aînés	Le Garden Palace
15 avril	Pièce de Théâtre Les z'allumés de Champeix	Domaine du Marand
25 mai	Fête des écoles publiques	



# Les travaux sur la commune

## Ecole maternelle

Les travaux intérieurs se sont terminés aux vacances de la Toussaint, avec les derniers chantiers de peinture. Dans la cour, il reste à mettre en place 2 arbres en remplacement de ceux qui sont tombés l'été dernier lors du gros orage.



## Enfouissement réseaux Rue de la Chapelle

Les travaux sont terminés et les trottoirs ont été goudronnés fin novembre. Après le revêtement en goudron, il faut attendre quelques semaines avant que celui-ci ne soit grenailé (comme le trottoir situé de l'autre côté de la rue). Un chantier qui aura finalement duré plusieurs mois !!!



## Plates-formes pour accueillir les bacs de collecte des ordures ménagères

Après de nombreuses discussions avec les habitants des rues Léger Gauthier et des Bouteix, une solution a été proposée pour regrouper les containers à ordures en bout de rue. Les camions de collecte du SICTOM des Couzes ne peuvent

effectivement pas circuler dans ces rues trop étroites. Des plates-formes bétonnées ont été faites au sol, il reste à les habiller de palissades pour finir de délimiter ces zones de collectes des déchets.

## Réfection des entourages des bouches d'égout

Lors du gros orage du mois de juillet, les trombes d'eau tombées ont eu raison des avaloirs de l'allée des Marronniers et le flot trop important a fait ressortir les 2 bouches d'égout situées à l'intersection du bas de l'Allée des Marronniers avec la rue des Bouteix, et, par voie de conséquence, a endommagé l'enrobé qui entoure les plaques de fonte. Le SMVVA, syndicat en charge des réseaux d'eau pluviale a diligenté des travaux afin de refaire l'enrobé qui avait été abimé autour des bouches d'égout.





## Les projets de travaux votés au conseil municipal, à venir sur le premier semestre 2018

- Traitement anti-humidité du bâtiment Villot afin d'assainir toutes les pièces du rez-de-chaussée (salle des éclaircisseurs, perception, étude notariale, secours catholique). Le coût prévisionnel est de 29 000 €.
- Les travaux d'accessibilité de l'église vont être réalisés afin de permettre un accès plus aisé (suppression des marches à l'entrée du bâtiment). Le parvis va également être revu dans son ensemble et un projet est demandé au SIEG afin de mieux éclairer la zone à la sortie de l'église. Nous nous sommes effectivement rendu compte que les habitants étaient éblouis par les spots posés au sol et que des zones d'ombre rendaient difficile la circulation piétonne dans cette zone. Le coût prévisionnel est de 20 000 €.
- Les regards d'eau pluviale vont être modifiés rue des Pénitents et rue du Suzot afin de limiter les remontées d'odeur des égouts dans ce secteur. Ces regards ne disposent effectivement pas de siphons qui limitent la propagation d'odeurs nauséabondes.
- La société Branche et Forêt de Saint-Sandoux a été sollicitée pour faire le point sur les arbres à élaguer sur la commune durant la saison hivernale. Quelques arbres devant le cimetière sont malades et devront être abattus pas sécurisé.
- Le portillon du Parc Villot ne ferme plus car certains ont confondu portillon et balançoire... dommage car celui-ci est une vraie sécurité pour que les plus-petits ne risquent pas de « s'évader » sur la route. La réparation coûtera 2 500 €.
- Le réseau d'éclairage du Parc Villot va être refait entièrement par le SIEG (coût pour la commune : 15 000 €), une gaine d'alimentation électrique va également être mise en place pour alimenter les wc situés dans ce parc.

## Les habitants et l'entretien de la commune...

- Chaque habitant est tenu d'entretenir le trottoir au-devant de sa propriété (c'est-à-dire, le tenir propre, le déneiger, s'assurer que la végétation ne dépasse pas sur le trottoir et ne gêne pas la circulation des piétons)



- Les déjections des animaux de compagnie doivent être ramassées, on ne les veut pas devant chez soi, alors ne les imposons pas à nos voisins !!!

- Avec l'hiver qui arrive, les rues encombrées de véhicules ne pourront pas être déneigées : on ne fait pas du gymkhana avec un chasse-neige comme avec un vélo, à bon entendeur...





# Dératisation : un programme annuel en place sur la commune

Dans les médias, nous avons pu voir cet automne, que de nombreuses communes s'étaient organisées pour lutter contre la prolifération des rats et autres espèces « un peu envahissantes ».



Notre commune de Saint-Amant a mis en place **depuis 2005** un contrat annuel avec la société HDA (Hygiène et Dératisation d'Auvergne) afin de lutter contre la prolifération des rats et souris. Du raticide est déposé annuellement dans les égouts, suspendu à un fil, à quelques dizaines de centimètres sous les chaussées, à l'aide des ouvertures régulières proposées par les bouches d'égout. Quelques jours après la dépose du raticide, un technicien de la société HDA vient vérifier que celui-ci a été consommé.

Même si certains dessins animés l'ont rendu sympathique, le rat surmulot, familier des espaces urbains, n'en reste pas moins un animal nuisible. Il est un vecteur de nombreuses maladies et le contrôle de ses populations est un enjeu sanitaire et économique important.

D'autre part, cette espèce est hyper-prolifère, et un couple de rats, dans les « conditions optimum pour eux » (et donc pas pour nous, les humains !!!) peut générer 5 à 6 portées par an d'une dizaine de ratons, ...eux-mêmes susceptibles de se reproduire au bout de quelques semaines... Bref, une population susceptible d'évoluer de manière exponentielle !!!

Le rat est également susceptible de coloniser nos habitats et il occasionne des dégâts sur les bâtis et les câbles électriques susceptibles de causer des incidents sérieux (court-circuit, incendie, fuites diverses...).

**En tant qu'habitant, nous sommes tous concernés, à notre échelle par la lutte contre la prolifération des rats, voici quelques consignes simples à respecter :**

- Stocker les aliments pour animaux (croquettes, céréales, pain dur...) dans des contenants fermés
- Ne pas laisser d'ordures ménagères hors des containers du SICTOM des Couzes, dont le couvercle doit être bien fermé
- Un trou de 2 cm suffit pour qu'un rat passe : du moment que la tête passe, le corps passe car le rat est capable de s'étirer !!!





## CMJ 2017-2018



**P**our la quatrième année consécutive, la municipalité a mis en place un nouveau conseil municipal des jeunes pour l'année scolaire 2017-2018.

Comme lors du mandat précédent nous poursuivons les mêmes objectifs à savoir :

- permettre aux jeunes de participer activement à la vie de la commune
- prendre en compte la parole des jeunes
- sensibiliser les jeunes au civisme et à la citoyenneté

Ce conseil municipal des jeunes (CMJ) sera un lieu d'écoute, d'expression, d'échange, d'apprentissage et d'action.

Les élections des membres du CMJ 2017-2018 se sont déroulées le jeudi 9 novembre 2017 à l'école publique élémentaire.

### **Ont été élus, par ordre alphabétique**

BEQAJ Drilon, COHADON Maxence, DABERT Ninon, DAMMRON Gary, EL GHAOUZI Salaheddine, EVRARD Joanne, GARCIA Anatole, GELIN Carla, GENTON Baptiste, GIDON Tess, VEYRE Alaïs

Samedi 25 novembre, en présence de Monsieur le Maire et des élus, s'est tenue dans la salle du conseil, l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.





## Le Conseil d'École

### Rappel des activités de cette instance

#### • Sa composition

- la directrice de l'école, présidente,
- l'ensemble des professeurs des écoles concernés,
- le maire et l'adjointe chargée des affaires scolaires et les élus désignés par le conseil municipal,
- des représentants élus de parents d'élèves,
- le délégué départemental de l'éducation nationale de la circonscription,
- certains personnes peuvent assister au conseil avec voix consultative, notamment les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et les agents participant aux services (CLSH et restauration scolaire),
- l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

#### • Son fonctionnement

- les membres du conseil d'école siègent pendant une année jusqu'à leur renouvellement,
- le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent l'élection des parents,
- après le conseil, la directrice de l'école dresse un procès-verbal qui est affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.



Photo prise lors du Conseil d'Ecole maternelle le 20 octobre 2017.

#### • Ses attributions

- le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école,
- il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école,
- il s'occupe :
  - des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux,
  - de l'utilisation des moyens alloués à l'école,
  - des conditions d'intégration des enfants handicapés,
  - des activités périscolaires,
  - de la restauration scolaire
- il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.



## Ludothèque

Des jeux d'éveil, des jeux de constructions, des jeux de stratégies, des jeux de société, des jeux d'extérieur, des jeux électroniques, des jeux

traditionnels, des puzzles, des déguisements... La ludothèque de Saint-Amant propose un large panel de jeux et de jouets aux jeunes mais aussi aux moins jeunes.

Dans cet espace culturel, où se mélangent le plaisir, la découverte et la convivialité, des ludothécaires accueillent les enfants et leurs parents. Ils empruntent gratuitement, des jeux et des jouets pour une durée de 15 jours, voire 3 semaines.

Tout au long de l'année, les familles peuvent s'inscrire gratuitement à la ludothèque. L'année dernière 92 inscriptions ont été enregistrées.

La municipalité salue le formidable travail des ludothécaires bénévoles, les remercie pour le temps et l'énergie qu'elles consacrent à la bonne marche de la ludothèque.



#### Informations pratiques

Ludothèque de Saint-Amant-Tallende  
2, rue Pasteur - 63450 Saint Amant Tallende  
Tél **04 73 39 00 82**

#### Horaires d'ouverture

Mercredi de 10 h à 12 h  
Samedi de 10 h à 12 h





# Développement Durable

**A l'heure du développement durable, nous avons décidé, comme de nombreuses municipalités, de modifier les pratiques de désherbage. L'utilisation des herbicides et autres produits chimiques n'est plus d'actualité pour préserver la qualité de l'eau de nos rivières. Tout doit être mis en œuvre pour l'améliorer !!!**



**D**epuis 3 ans aucun désherbage chimique n'est utilisé sur la commune en utilisant des techniques plus respectueuses de l'environnement. Vous avez sûrement eu l'occasion d'apercevoir les services techniques faucher (débroussailluse, tondeuse), arracher ou biner l'herbe le long des rues ou sur certaines zones de la commune. Bien entendu ce choix ne se fait pas sans entraîner quelques désagréments aux yeux de certains...

Le fait de ne plus traiter chimiquement peut entraîner dans certains cas une présence plus visible de végétation.

Ce nouvel aspect du paysage urbain, ne doit en aucun cas être assimilé à une forme de laxisme de la part des personnels communaux ou des élus.

Pour accompagner notre commune dans cette démarche, nous vous encourageons à votre tour à désherber chez vous et devant chez vous, sans employer de produits chimiques.

Notre commune montre l'exemple, accompagnez-la !!!

Saint-Amant est signataire de la charte d'entretien des espaces publics proposée par la FREDON\*. Cette charte comporte trois niveaux, nous sommes actuellement classés en niveau 2 et postulons pour le niveau 3.

Cette adhésion nous permet de bénéficier de conseils très précieux, aussi bien sur les techniques que sur les outils adaptés aux problèmes que nous rencontrons.

\* La FREDON a su développer des actions d'expertise qui lui ont permis d'évoluer de son statut de syndicat professionnel avec des missions déléguées par l'état pour le monde agricole, vers des activités pour les communes dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Les dernières publications de la FREDON :

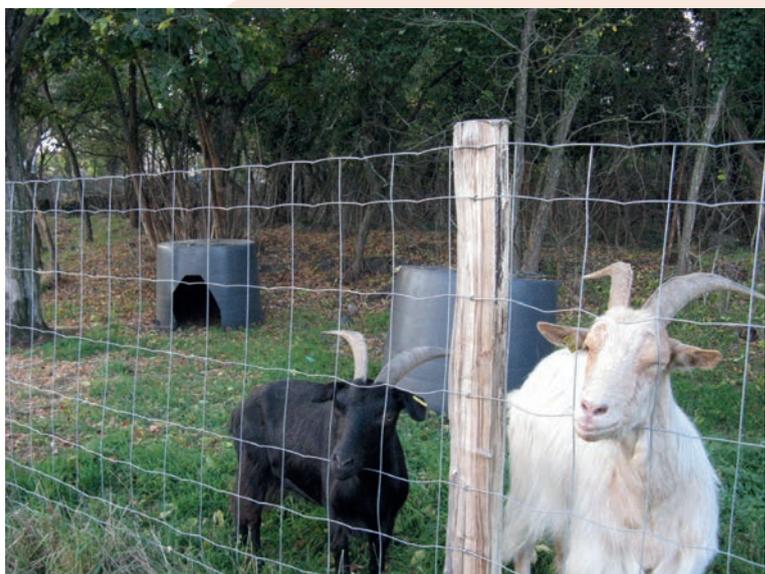
- Plaquettes Campagnol Terrestre
- Bulletins de Santé du Végétal
- Bulletins Processionnaires du pin
- Moins de désherbants sur les communes
- Brochure Ragondin et Berges

**FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Auvergne)**

Site de Marmilhat - avenue de l'Europe - 63370 LEMPDES  
**04 73 42 14 63**

## Eco-pâturage

**L**a zone boisée de 4 000 m<sup>2</sup>, située entre la rue de la Chapelle et le rue du Suzot, à côté du « Pré des Sœurs » a été entretenue toute la belle saison par des chèvres de la société Sauvarie Environnement.



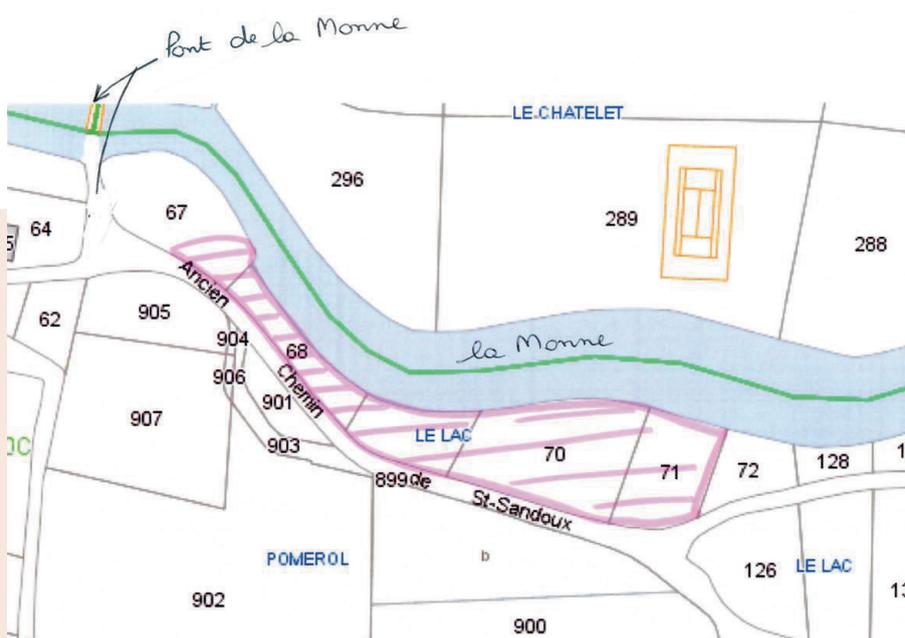
6 chèvres sont arrivées le 19 avril dernier, 2 sont parties le 11 octobre car, ayant bien travaillé tout l'été, la végétation venait à manquer. Les 4 autres ont rejoint la bergerie le 13 novembre afin de passer l'hiver au chaud.

Force est de constater que cette parcelle n'est plus envahie par les ronces, noisetières ou autres végétaux grimpants type lierre ou liseron... les chèvres ont eu une action en termes d'entretien, mais également en termes de lien



social entre nos habitants. Petits et grands passaient régulièrement les voir, leur amenaient un petit quignon de pain, véritable gourmandise pour ces demoiselles !!!

Le conseil municipal a décidé de renouveler l'accueil d'animaux pour maintenir entretenue cette parcelle pour l'année 2018.



Une autre zone a également été retenue pour 2018 pour accueillir des animaux afin d'être entretenue : la parcelle en friche située à gauche après le Pont de la Monne, juste située contre la « zone verte / zone de détente » que nous avons aménagée avec des tables et bancs. La clôture interviendra durant l'hiver et les animaux arriveront au printemps prochain. Cette parcelle communale, située entre la rivière et le chemin de circulation, a une superficie de 3 000 m<sup>2</sup>.

## Cabane « Le Biau Jardin »

Le Biau Jardin a récemment installé une cabane en bois Rue de la Chapelle (sur le site de l'ancienne école de musique). Cette cabane permet un système de dépose de panier de légumes produits par le Biau Jardin à Gerzat.

Le principe est une adhésion mensuelle au Biau Jardin, entreprise d'insertion et de formation professionnelle qui pratique le maraîchage bio.

Les paniers sont livrés dans la cabane située Rue de la Chapelle les jeudi après-midi. Au-delà des légumes produits sur l'exploitation, vous avez la possibilité d'ajouter des fruits (issus d'un groupement de producteurs en Ardèche et dans la Drôme), du pain (pain de 1kg) et des œufs.



Le tout est d'origine biologique, certifié Nature et Progrès. La composition du panier est en ligne sur le site du Biau Jardin le lundi de chaque semaine.

### Tarifs

Panier Légumes	Part Fruit	Part Pain	Part œuf
Panier entier : 59 €/mois Demi-panier : 39 €/mois	26 €/mois	20 €/mois	12 €/mois

Pour avoir plus d'informations :

**Le Biau Jardin**  
**04 73 90 00 98**

lebiaujardin@lebiaujardin.org  
<http://www.lebiaujardin.org>





# Elections sénatoriales



Le Sénat siège au palais du Luxembourg, au sein du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris. C'est une institution de la Ve République et forme, avec l'Assemblée Nationale, le Parlement français. À ce titre, il vote la loi, contrôle l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques. A la différence de l'Assemblée Nationale, le Sénat défend en plus les intérêts des communes, des départements et des régions, ce qu'on appelle les « collectivités territoriales ».

L'Assemblée Nationale, quant à elle, dispose du dernier mot sur le vote des lois. Cela veut dire que c'est elle qui décide au cas où le Sénat et l'Assemblée ne seraient pas d'accord.

**Pour la commune de Saint-Amant-Tallende, le conseil municipal, composé de 19 conseillers municipaux a élu parmi eux les « grands électeurs » suivants :**

- 1 - GUILLOT Nathalie
- 2 - HARMAND Yves
- 3 - ROSSI Annie
- 4 - BOISSIER Noël
- 5 - EVRARD Agnès

**Les élus sont :**

BOYER Jean-Marc, liste Les Républicains - LLR  
 GOLD Eric, liste La République En Marche - LREM  
 MAGNER Jacques-Bernard, liste du Parti Socialiste - LSOC

Le Sénat est composé de **348 sénateurs**, élus pour un mandat de six ans, et les sièges sont renouvelables par moitié tous les trois ans. Depuis octobre 2017, les sénateurs ne peuvent plus cumuler leur mandat parlementaire avec une fonction exécutive locale afin de respecter le non cumul des fonctions.

Les élections sénatoriales, fixées cette année au 24 septembre 2017 se sont principalement déroulées dans les chefs-lieux de département.

Dans le département du Puy-de-Dôme où s'applique le scrutin à la représentation proportionnelle, le scrutin était ouvert à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand de 9 heures à 15 heures. Le nombre de sièges à pourvoir était de 3. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège de "grands électeurs".

## État civil

**Naissances :**

- **Loucas MONTERO** né le 26 juillet 2017 à Clermont-Ferrand
- **Malou GAUTHIER** née le 11 septembre 2017 à Clermont-Ferrand
- **Raphaël GASQ** né le 12 septembre 2017 à Clermont-Ferrand
- **Inès BOINAT-GUILLEMIN** née le 19 septembre 2017 à Beaumont
- **Julia DELEMASURE** née le 2 novembre 2017 à Beaumont
- **Haina BURGUES** née le 10 novembre 2017 à Clermont-Ferrand
- **Matthieu BOUCHET** né le 21 novembre 2017 à Beaumont

**Mariages :**

- **François-Xavier COLLADO et Fanny BOURRIE** le 16 août 2017
- **Laurent FABRY et Catherine PIERRET** le 14 octobre 2017

**Décès :**

- **Raymond BONGIRAUD** décédé le 4 septembre 2017
- **Paulette VIALIS** décédée le 20 septembre 2017 (EHPAD)
- **Pascal BEGON** décédé le 21 septembre 2017
- **Denise MOLINARIO, épouse WAWER**, décédée le 25 septembre 2017 (EHPAD)
- **Eugénie LAFARGE, veuve QUINSAT**, décédée le 25 septembre 2017 (EHPAD)
- **Georges SENECAIRE** décédé le 16 octobre 2017 (EHPAD)
- **Suzanne LOUIS, veuve CHARBONNIER**, décédée le 19 octobre 2017 (EHPAD)
- **Claire LEVADOUX, veuve LHÉRITIER**, décédée le 23 octobre 2017 (EHPAD)
- **Yvonne BACHELARD, veuve VINCENT**, décédée le 27 octobre 2017 (EHPAD)
- **Marianna SMYRDECK, veuve PORTE**, décédée le 3 novembre 2017
- **Dominique DESCHAUX** décédé le 3 novembre 2017 (EHPAD)
- **Josiane GUIRAO, veuve VIDAL**, décédée le 4 novembre 2017 (EHPAD)
- **Elise CROUZEIX, veuve FERRY**, décédée le 7 novembre 2017 (EHPAD)
- **Jacqueline TIXIER** décédée le 20 novembre 2017 (EHPAD)
- **Simone PALIERSE, veuve KUPFER** décédée le 25 novembre 2017 (EHPAD)





# Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Le PACS est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune (Art. 515-1 du Code Civil). Le PACS est, avec le mariage civil, une des deux formes d'union civile du droit français.

La loi instaurant le PACS a été votée en 1999 sous le gouvernement Jospin dans le but de « prendre en compte une partie des revendications des couples de même sexe qui aspiraient à une reconnaissance globale de leur statut, alors que la jurisprudence de la Cour de cassation refusait de regarder leur union comme un concubinage ». Le PACS a connu un fort succès, essentiellement chez les couples hétérosexuels. Le nombre de PACS signés chaque année est en progression et se rapproche désormais de celui du mariage civil.

Le PACS était un acte d'état civil réalisé au tribunal d'instance. **Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, il existe 2 possibilités pour établir un PACS : à la mairie ou chez le notaire.**

## A la mairie

Après avoir pris contact en amont avec le secrétariat de mairie, les personnes qui souhaitent conclure un PACS en font la déclaration conjointe devant l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle elles ont fixé leur résidence commune.

Cette démarche est gratuite.

## Chez un notaire

Le PACS peut être fait également chez un notaire qui vous informera sur les droits et obligations liés à la signature du PACS et, selon votre situation personnelle, vous conseillera sur le régime de PACS le plus adapté à votre situation. Il peut rédiger la convention et procéder à l'enregistrement de votre déclaration de PACS, puis aux formalités de publicité prévues par la loi, comme à la Mairie.

Cette démarche est payante.

**Pour tous renseignements, vous adresser au secrétariat de mairie ou consulter le site de la mairie.**

# Recensement de la population de notre commune

Le recensement de la population de notre commune se déroulera entre le 18 janvier et le 17 février. Les 4 agents recenseurs susceptibles de sonner à votre porte vous sont présentés ci-contre.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres, découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## Noms des agents recenseurs



Claudine FRANCE



Alexis SABY



Angeline CHIQUET



Eva RABOISSON

Un agent recenseur, recruté par la mairie, se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à votre domicile.

Merci de réserver le meilleur accueil à l'agent qui viendra chez vous.

PUBLI-COMMUNIQUÉ

**RECENSEMENT**  
de la population 2018  
www.le-recensement-et-moi.fr

**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018**  
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS  
Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## Fêtes de fin d'année au village

Le traditionnel sapin a été mis en place et décoré dans le hall de la mairie le mardi 5 décembre. L'entrée de la mairie reçoit cette année les luminaires de Valérie VALLAT, artiste saint-amantoise, afin de présenter ses œuvres, mais aussi de décorer notre mairie et illuminer nos baies vitrées (retrouver plus d'informations sur ces créations en page 21).

Les illuminations mises en place dans les arbres et sur les lampadaires le lundi 13 novembre ont été allumées à partir de la mi-décembre. C'est le SIEG, le syndicat qui gère tous les aspects « électricité extérieure » de nos communes qui s'occupe de ce chantier.



Sur le parvis de la mairie, le samedi 16 décembre, les commerçants feront le tirage au sort de la quinzaine commerciale avec de nombreux lots à la clé !!!

Egalement le 16 décembre ; Imagine !... accueillera les enfants pour un spectacle de Noël dans la salle Chabanne (plus d'info, page 27).

## Forum intercommunal des associations découvrir, échanger, s'initier ou adhérer

Le 2 septembre dernier, à la salle polyvalente Jaques Pignol, s'est déroulé le forum intercommunal des associations.

C'est un moment fort et incontournable de la rentrée, et c'est l'occasion unique de rencontrer sur un même lieu l'ensemble du monde associatif de notre bassin de vie.



Cette édition 2017, a connu une très forte affluence. Organisé par les municipalités de Saint-Amant-Tallende, Saint-Satur-



nin et Tallende, ce forum intercommunal des associations offre un véritable coup de projecteur sur la diversité et le dynamisme du tissu associatif local.





## Horaires du secrétariat de mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, voici les horaires d'ouverture au public pour le secrétariat de mairie :

Lundi : 14 h – 18 h

Mardi : 8 h – 12 h

Mercredi : 14 h – 18 h

Jeudi : 14 h – 18 h

Vendredi : 8 h – 12 h

Samedi : 9 h – 12 h

D'autre part, n'hésitez pas à consulter le site web de la mairie pour trouver des informations <http://www.saintamanttallende.fr>.

Tél : 04.73.39.30.20 - Fax : 04.73.39.07.93

Mail : [Mairie.st-amant-tde@wanadoo.fr](mailto:Mairie.st-amant-tde@wanadoo.fr)



## Permis de conduire



L'état simplifie nos démarches : permis de conduire et carte grise peuvent désormais être faits en ligne sur les sites dédiés :

- <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
- [https://immatriculation.ants.gouv.fr](https://immatriculation.ants.gouv.fr/)



Pour toutes vos **questions** en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

**Demandez des conseils d'experts avant d'agir !**

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant

**ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE**

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)  
**Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.**

Ou lors de **permanences juridiques** réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND  
04 73 42 30 75  
[contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org)  
[www.adil63.org](http://www.adil63.org)



## Rencontre avec Marie-Hélène LAFON, Goncourt de la nouvelle en 2016



Le 20 octobre dernier, les municipalités de Saint-Amant-Tallende et de Busséol, ont accueilli à l'auditorium de l'ESAT du Marand, la romancière Marie-Hélène LAFON, prix Goncourt de la nouvelle en 2016.

La soirée a débuté par des textes lus par des élèves d'Atelyre, atelier de lecture à voix haute du lycée Blaise Pascal et du théâtre du Valet de Cœur et des enfants passionnés de littérature.

Ensuite, la romancière a échangé avec le public, en évoquant son « pays premier », Cantal agricole et montagnard « qu'elle a quitté mais qui ne la quitte pas ».

L'auteure a évoqué son dernier roman, *Nos Vies*, où elle s'éloigne du monde rural pour explorer un univers urbain.

Et pour conclure, Marie-Hélène LAFON, a lu un extrait, s'intitulant « Journal », de son ouvrage *Album* (Buchet-Chaste 2012).

Cette rencontre littéraire, s'est achevée par une dégustation de produits régionaux.





## Gym Senior



Pour tout renseignement, contactez le CODEP EPGV 63 au 04 73 90 08 15.



Le CCAS de la commune, en partenariat avec le Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire du Puy-de-Dôme, a mis en place des séances de gym adaptées aux seniors de tout niveau, encadrées par des animatrices professionnelles et dynamiques : motricité, gym d'entretien, équilibre chacun à son rythme et à son envie !

Il reste quelques places, venez rejoindre le groupe d'habitants dynamiques, venez essayer un cours !!!  
Salle Pasteur le mardi de 9 h 15 à 10 h 15 et le jeudi de 14 h à 15 h.

Pour les habitants de Saint-Amant, le CCAS a prévu de participer financièrement, à hauteur de 50 %, aux frais d'inscription.

## CCAS, une sortie pour les aînés

Le 21 octobre dernier, 60 aînés de la commune ont répondu présent à l'invitation du CCAS pour une sortie dans le Cantal.

À Riom-ès-Montagne, les participants ont visité l'Espace Avèze. Ils ont pu découvrir tous les secrets de la gentiane à travers un accueil chaleureux, un magnifique diaporama, un hall d'exposition, la fabrication et la mise en bouteille de l'Avèze, et une dégustation de produits. Le groupe s'est ensuite rendu au château d'Auzers. Dans cette belle demeure, les participants ont pu savourer un excellent repas à l'intérieur d'une salle voutée. Pour clôturer cette journée, nos « invités d'un jour » ont visité, à Bord les Orgues, un musée situé sur le site des anciennes tanneries. Ils ont pu découvrir l'univers passionnant du travail du cuir. Le retour s'est effectué en début de soirée, tous les participants sont rentrés chez eux avec beaucoup de souvenirs !!!



## Container EMMAÛS



Voilà une année que notre commune a installé un Point d'Apport Volontaire sur le parking situé entre l'école primaire et la salle polyvalente. Ce container est destiné à recueillir tout textile, toute chaussure, tout sac à main. Les objets déposés doivent être mis dans un sac en plastique. Pour les textiles, il est confortable de faire un pré-tri dans des sacs différents en fonction de l'état du textile remis (qu'il soit à l'état neuf ou très usager, tout textile se recycle), cela simplifie l'action de tri ultérieur, idem pour les chaussures et les sacs à main. Ce conteneur est vidé par EMMAÛS 63 tous les quinze jours. Le textile est conduit à la communauté de Puy Guillaume, pour être trié et recyclé. À titre indicatif c'est plus de 1400 tonnes qui sont collectées de cette manière chaque année. Déposer dans un conteneur ses vêtements inutilisés c'est commettre un geste de solidarité, un geste de partage, et s'inscrire dans une action collective de soutien et de fraternité dont chaque jour montre combien il manque dans notre quotidien. **Pensez au container lorsque vous videz vos armoires !!! Merci.** Notre partenariat avec l'association Emmaüs s'est à nouveau concrétisée le jour de la brocante de la Saint-Verny. Un camion de collecte de l'association était effectivement présent en fin de journée pour recueillir tous les invendus que les brocanteurs d'un jour ne voulaient pas ramener chez eux. Merci à tous ceux qui ont contribué aux très nombreux dons faits ce jour-là.





# Service Municipal d'Accueil et de Restauration (SMAR)

## Effectifs

Matin	Midi	Soir
12 enfants	80 enfants	25 enfants

## Fonctionnement

Une équipe de 8 animatrice propose des activités adaptées à l'âge des enfants.

## Restauration

La municipalité organise un service de restauration du lundi au vendredi, prestation confiée à LA LIVRADOISE qui livre les repas chaque jour.

Les menus, élaborés par des cuisiniers et validés par une diététicienne sont à la fois variés et équilibrés et le personnel qui encadre ce temps de restauration participe activement au bon déroulement de ce moment important dans la journée de nos écoliers.

Les menus sont affichés dans les écoles et consultables directement sur le site de l'école.



## Temps d'activité péri-scolaires (TAP)

Des TAP sont proposés les lundi, mardi et jeudi de 16 h 15 à 17 h 15. Ces ateliers, « découverte culinaire », « danse », « pâtisserie », « jardinage », ont pour objectifs de faire découvrir et d'initier les enfants à de nouvelles pratiques après l'école. Ces ateliers se déroulent entre chaque période de vacances suivant un calendrier, et sur inscription. Ils sont encadrés par les animatrices du SMAR.

Ces ateliers ont beaucoup de succès notamment la pâtisserie chez les élèves de cours préparatoire qui découvrent cette année ces activités.





Ecole élémentaire Saint-Amant Tallende - 2017/2018

Cette année, 81 élèves sont répartis dans 4 classes. Mmes Dabert, Gali, Garmy et Tellier ont accueilli Mme Lestrade et Mr Guéret (enseignants à mi-temps également en formation à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation) pour remplacer Mme Billet et Mr Neuville. Mme Juillard se joint également à l'équipe le lundi pour assurer un temps partiel. Quatre classes et 7 enseignants pour mener à bien les nombreux projets pédagogiques de 2017-2018.

Marine Dauphin, en service civique et préparant le concours d'entrée à l'ESPE, est venue rejoindre l'équipe mi-octobre. Elle aidera à l'encadrement de toutes les activités sportives et participera activement à des ateliers en arts visuels, en informatique, en lecture...

Notre école dispose d'une solide équipe formée de jeunes et d'enseignants plus chevronnés qui ont plaisir à collaborer, à échanger.

## Balade à Gergovie

Pour bien débuter l'année, pour apprendre à se connaître, les 4 classes sont allées pratiquer une activité land-art sur le plateau de Gergovie. Ce fut l'occasion de faire un peu de lecture de paysage, de se balader et d'échanger autour d'une activité artistique dans des groupes composés d'enfants des différentes classes.

## Les parents d'élève

Les élections des « parents d'élève » ont eu lieu, dans toutes les écoles le vendredi 13 octobre. Tous les parents des élèves scolarisés dans les écoles sont concernés par le vote (1 parent = 1 voix)

Le conseil d'école est une instance officielle où toutes les parties prenantes sont représentées : parents, enseignants et mairie. Il y a un règlement intérieur, des textes officiels qui le régissent et un compte rendu officiel (que l'on peut retrouver affiché à l'école ou sur notre site internet). Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Nous parlons notamment du fonctionnement de l'école et de toutes questions intéressant la vie de l'établissement, mais aussi de la cantine et des activités périscolaires.

Les parents élus au conseil d'école de la maternelle pour l'année 2017/2018 sont :

- Mme BOUTEVIN et Mme QUINTY (titulaires)
- Mme HAÏDA et Mme BRASSIER (suppléantes)

Les parents élus au conseil d'école de l'élémentaire pour l'année 2017/2018 sont :

- Mme BEAUFORT Hélène (maman de Nathan CMI et Gabriel CP)
- Mme CHIQUET Angeline (maman de Maë CE2)
- Mme CLEMENT Angélique (maman de Zoé CE1)
- Mme SOUCHU-PEREIRA Ophélie (maman de Lorenzo CP)



Les productions ont très agréablement surpris les adultes accompagnateurs. Les enfants ont prouvé qu'une œuvre d'art pouvait naître de quelques matériaux fournis par la nature.

## Liaisons GS-CP et CM2-6<sup>e</sup>

La première étape de la liaison GS-CP, c'est l'invitation des GS faite aux CP à assister au spectacle de novembre à l'école maternelle.

Puis nouveauté cette année, dans le cadre des « lectures offertes », les élèves de CP présenteront des textes aux élèves de GS, une fois par semaine. Chacun pourra ainsi mesurer les progrès accomplis.

Les CM2 quant à eux sont cette année encore inscrits dans le projet « Je lis, tu lis, nous lions... » qui regroupe



## Inscriptions dans les écoles publiques de Saint-Amant

**Pour la rentrée de septembre 2018, les INSCRIPTIONS seront prises sans rendez-vous :**

■ Le jeudi 5 avril 2018 toute la journée non-stop de 8 h 30 à 18 h 00 pour la maternelle et l'élémentaire.

En cas d'impossibilité ce jour-là, prendre rendez-vous auprès des directrices :

Mme DUFFOUR au 04 73 39 45 87 pour l'école maternelle

Mme GARMY au 04 73 39 32 29 pour l'école élémentaire

### Se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé ou d'une photocopie des vaccinations
- d'un certificat de radiation pour les enfants précédemment scolarisés dans une autre école (inutile pour les enfants de l'école maternelle de Saint-Amant venant s'inscrire à l'école élémentaire)
- d'un justificatif de domicile

Des interrogations, l'envie de découvrir les locaux, de rencontrer l'équipe enseignante, le personnel communal, les élus...



Alors venez aux  
**PORTES OUVERTES**  
des écoles publiques  
MATERNELLE et ELEMENTAIRE  
et du SMAR  
(Service Municipal d'Accueil  
et de Restauration)

le **SAMEDI 10 MARS 2018**  
de 10 h à 12 h



4 classes de CM et 4 classes de 6<sup>e</sup> du Collège des Martres de Veyre.

Les échanges des années précédentes ont démontré combien cette préparation en lien avec des professeurs du Collège qui va accueillir nos élèves est importante pour une bonne rentrée en 6<sup>e</sup>.

## Initiation à l'informatique

Les élèves de CM2 se sont initiés à la programmation informatique à partir de robots. Afin de déplacer ces robots d'un point à un autre sur un circuit, ils devaient écrire un programme sur l'ordinateur. Et attention le robot devait en plus respecter les règles de la sécurité routière ! Ils ont vraiment apprécié ce moment.

## CMJ

Le conseil municipal des jeunes a été élu le 9 novembre. Beaucoup d'idées figuraient sur les professions de foi des candidats.

Première réunion le 25 novembre. Nous aurons l'occasion dans les prochains bulletins de parler des actions entreprises par les jeunes élus.

*Enseignants et enfants vous souhaitent à tous de joyeuses fêtes et une très bonne année 2018.*

# École maternelle publique

## Rentrée 2017 dans une école refaite à neuf !



**N**ous avons bien commencé cette année scolaire avec une école maternelle entièrement refaite pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents, mais aussi des maitresses et des ATSEM. Un grand merci à la municipalité pour cette belle réalisation !

L'école maternelle compte 50 élèves répartis en deux classes.

- Classe de Petite Section (PS) de Mme Isabelle DUFFOUR (directrice) aidée de Mme Stéphanie CHALUMEAU (ATSEM) avec 25 élèves.
- Classe de Moyenne Section (MS) et Grande Section (GS) de Mme Véronique LEROY aidée de Mme Florence CUBIZOLLES (ATSEM) avec 25 élèves.



## Sortie d'automne

Les classes de PS et MS/GS ont chacune effectué une sortie d'automne. Cela a permis aux enfants de chercher et d'observer les différents fruits que l'on rencontre à cette saison, notamment : marrons, noisettes, châtaignes, glands, pommes ou poires...



*Les enfants et l'équipe pédagogique vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !*





## Ecole Sainte-Cécile

### La rentrée et les effectifs

Le 4 septembre 2017, l'école Sainte-Cécile a accueilli 100 enfants de la TPS au CM2, répartis en 4 classes.

Pour cette nouvelle année, un nouveau rythme scolaire est mis en place avec la semaine de 4 jours.

Malgré ce changement d'organisation, l'École Sainte-Cécile a pu conserver certaines activités péri-éducatives très appréciées comme la Zumba qui se fera dorénavant sur le temps scolaire.

### Quels sont les horaires ?

De 8 h 45 à 11 h 45 le matin (avec garderie à partir de 7 h 30) et de 13 h 30 à 16 h 30 l'après-midi (avec garderie jusqu'à 18 h 30).

Une garderie est proposée cette année les mercredis matin pour accueillir les enfants dont les parents n'ont pas d'autres moyens de garde.

### Projet éducatif

Le projet d'école 2016-2017 est axé sur la coopération et l'entraide pour apprendre à se connaître et se reconnaître. Pour cette deuxième année, plusieurs événements ponctueront l'année scolaire :

- La journée d'intégration
- Temps de partage à Noël
- Journée anglaise
- Voyage scolaire de la PS-CM2

### La journée d'intégration

Le jeudi 28 septembre 2017 a eu lieu la traditionnelle journée d'intégration permettant aux élèves de se rencontrer. A travers la théâtralisation et une mise en scène originale les élèves de CE-CM ont fait une relecture des contes traditionnels aux plus jeunes. Grâce à l'aide de Mme GISCARD D'ESTAING, nous avons pu bénéficier d'un

cadre exceptionnel pour ces mises en scène au château de Murol en Saint-Amant. Le midi, chacun avait apporté son pique-nique pour un déjeuner convivial au jardin de la Monne. Cette journée riche en événement a permis à chacun de se rencontrer et aux nouveaux d'être accueillis pleinement.

### Voyage scolaire

Un voyage scolaire de 3 jours sera organisé pour les élèves de la PS au CM2 au mois de juin à Verrières en Forez. Le thème de ce voyage sera axé sur les contes et conclura une année de travail autour de celui-ci.

N'hésitez pas à nous suivre sur la page facebook de l'école : [Ecole Sainte-Cécile Saint-Amant-Tallende](#)





## Et si nous montions une AMAP sur Saint-Amant ?

### Une AMAP ? Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

Il s'agit de réunir des consommateurs, les amapiens, qui ensemble vont soutenir des producteurs locaux, le plus souvent en agriculture biologique.

### Comment ça marche ?

Les amapiens s'engagent, sur une durée déterminée, à acheter régulièrement des produits proposés.

Les producteurs, eux, s'engagent à fournir la commande bien sûr, mais aussi à être transparents sur leurs pratiques, répondre aux questions et être ouverts à la discussion avec les amapiens.

Et chaque semaine, sur un lieu donné, les producteurs amènent leurs produits et les amapiens viennent remplir leur panier.

A tour de rôle, les amapiens s'occupent d'organiser le temps de distribution, et un collectif gère l'association dans son ensemble.

### Mais pourquoi ?

D'abord pour avoir des produits frais, locaux et respectueux de l'environnement dans nos assiettes.

Mais aussi pour soutenir une agriculture de proximité, à taille humaine.

Et enfin, pour la rencontre entre amapiens et producteurs. Chaque distribution est un moment convivial d'échanges et d'éducation citoyenne, et les visites de ferme sont toujours passionnantes !

### Et alors, on en est où à St Amant ?

Nous sommes quelques personnes à souhaiter voir ce projet éclore ce printemps.

Nous avons démarré la réflexion (producteurs, lieu de distribution, modalités...).

Mais pour avancer aujourd'hui, il nous faut connaître le nombre d'amapiens potentiels pour démarrer et surtout leurs envies sur ce projet, chacun pouvant s'engager à sa manière et selon ses possibilités.

2 réunions d'information sont donc organisées, Venez vous renseigner !

**Salle Chabanne, rez de Chaussée de la mairie, mercredi 31 janvier à 20 h 30 ou lundi 5 février à 18 h 30**

Nous espérons vous voir nombreux !

Cédric, Jeanne, Alex, Benoît, Nathalie, Claire, Hélyette, Dominique, Valérie...

## Des luminaires dans notre hall d'entrée et en vitrine !!!

Valérie Vallat, créatrice de luminaires depuis 2000, utilise le papier comme médium de création. Elle aime jouer avec cette matière délicate que l'on peut plier, mouler, plisser, froisser, mixer, colorer. De par la transparence des papiers utilisés, elle joue aussi sur l'ombre et la lumière. Valérie puise son inspiration dans les histoires de vie, le mouvement, la féminité, les contes, la nature...

Durant plusieurs années elle a exposé au salon Maison et Objet à Paris ce qui lui a permis de vendre ses créations via des boutiques et galeries à travers l'Europe et un peu plus loin. Installée à Saint-Amant-Tallende depuis 1 an avec son compagnon lui-même créateur (voir La-curiosite.fr), Valérie aspire à travailler de manière plus locale.

Pendant tout le mois de décembre vous pourrez venir découvrir ses créations à la mairie de Saint-Amant. Vous pourrez la contacter sur son portable au 06 68 85 18 26 si vous souhaitez acquérir une des lampes exposées.

N'hésitez pas à venir rencontrer Valérie et Laurent à La Curiosité au 4 rue de la Cheire (à côté de « l'ex-Luciole »). Valérie se déplace également avec une petite caravane vintage transformée en « mini-galerie » que vous avez peut-être déjà croisée...



**Contact :** facebook.com/valerie.vallat.94  
la-curiosite.fr - valerievallat@wanadoo.fr - 06 68 85 18 26

## Bureau de Poste de Saint-Amant-Tallende

Les nouveaux horaires d'ouverture du bureau de poste, à compter du 2 octobre 2017 sont les suivants ;  
Mardi, Mercredi, Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h  
Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h 15 - 17 h  
Samedi : 9 h - 12 h

**Attention :** La Poste est maintenant fermée le lundi toute la journée.



## Projet de territoire : *Ensemble, construisons notre avenir*

Conscients que l'avenir des 20 prochaines années se prépare dès aujourd'hui, les élus de Mond'Arverne communauté ont souhaité construire avec vous un projet commun, dit projet de territoire, qui doit notamment :

- **Permettre de planifier et construire l'avenir à l'horizon 2035** dans tous les domaines de notre vie quotidienne : culture, économie, environnement, social, scolaire, jeunesse, transport...
- **Prévoir les aménagements et équipements** les plus en phase avec les attentes des habitants actuels et futurs.
- **Aboutir à la réalisation d'un plan d'actions chiffré et réaliste.**

Cette réflexion dépasse largement le cadre institutionnel. Mond'Arverne communauté a l'ambition de fédérer autour d'un projet qui s'appuie sur le local, la vie et l'apport de chacun. Elle entend associer à chaque étape les habitants, les associations, les entreprises (...).

**Dès aujourd'hui et durant 1 an, de nombreux rendez-vous vous attendent.** Ils sont pensés et organisés pour vous permettre de vous exprimer et de partager vos idées pour construire le territoire de demain.

**1<sup>ère</sup> date à retenir : le 3 février 2018.** Cette journée marquera le lancement officiel du projet de territoire par l'organisation d'un **Forum citoyen/Atelier ouvert et participatif**. Découverte et travail seront au rendez-vous avec, de 11 h à 14 h 30, la tenue de différentes animations, à la fois ludiques et informatives (stand jeux et quiz sur le territoire, stands de producteurs locaux, petite restauration, expo, présentation des services...). À partir de 14 h 30, vous serez invités à participer à un premier atelier sur les atouts, faiblesses et devenir de votre cadre de vie.

**Puis de fin février à début mars 2018,** seront organisés **deux séries d'ateliers thématiques** qui viseront à construire de manière la plus partagée possible un avenir commun. Huit thématiques ont d'ores et déjà été identifiées. Pour permettre la participation de tous, nous veillerons à une répartition équilibrée sur le territoire de ces temps de travail qui se tiendront de 19 h 00 à 20 h 30.

### **Les dates à retenir :**

#### **Entreprendre et accueillir**

Économie, tourisme...

Lundi 2 février

Mercredi 21 mars

#### **Préserver et valoriser**

Environnement, agriculture...

Mardi 27 février

Mardi 20 mars

#### **Se déplacer**

Co-voiturage, mobilités...

Lundi 12 mars

Jeudi 29 mars

#### **Accompagner et soutenir**

Affaires sociales, santé...

Mercredi 28 février

Jeudi 5 avril

#### **Grandir et faire grandir**

Jeunesse, petite enfance...

Jeudi 8 mars

Mardi 27 mars

#### **Se divertir et s'enrichir**

Culture, sport, loisirs...

Mercredi 7 mars

Lundi 19 mars

#### **Habiter, vivre le territoire**

Cadre de vie, habitat, urbanisme...

Mardi 13 mars

Mardi 3 avril

#### **S'adapter et innover**

Numérique, nouveaux usages...

Mardi 6 mars

Jeudi 15 mars

Début juin 2018, les éléments issus de ces réflexions vous seront restitués lors d'une soirée d'échanges autour des actions prioritaires à mettre en œuvre. L'occasion pour chacun d'être à nouveau force de proposition.

Enfin, à l'automne 2018, une soirée de clôture festive et conviviale permettra de vous présenter le programme d'actions finalisé, et de restituer l'influence et la richesse de vos contributions.

La construction et l'évolution du territoire de demain nécessitent l'implication de tous.

### **Nous comptons sur vous !**

**À tout moment,  
il est possible de s'informer  
sur la démarche et de prendre  
part à cette dynamique sur  
[www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)**



# Lancement du site Internet *www.mond-arverne.fr*

À la fois vitrine du territoire et véritable service à l'utilisateur, le nouveau site Internet de Mond'Arverne communauté a été pensé pour offrir un accès direct à l'ensemble des informations utiles à ses différents publics. Photos, vidéos, carte interactive... rendent la navigation intuitive et ludique et permettent de s'informer sur l'organisation, les missions, les projets et les actualités de la communauté de communes. Dès la page d'accueil, les visiteurs peuvent désormais :

■ **Accéder en 1 clic à l'ensemble des équipements communautaires** : multi-accueils ; centres de loisirs ; centre nautique ; médiathèques

■ **Réaliser des démarches en ligne** : faire une demande de pré-réservation pour le portage de repas à domicile ; s'inscrire à la newsletter ; postuler aux offres d'emplois ; consulter les ressources numériques des médiathèques ; communiquer directement avec les services ; télécharger des dossiers d'inscription, etc.

■ **Découvrir l'ensemble des actualités de Mond'Arverne**, via une « une » défilante, un agenda et une fenêtre d'accès direct aux réseaux sociaux

■ **S'informer** sur le fonctionnement de la communauté de communauté et les élus communautaires

Coloré et épuré, ce site internet reflète l'image d'une collectivité et d'un territoire en mouvement, dynamiques et

créatifs. Nous espérons que vous apprécierez ce nouveau moyen de communiquer avec les habitants, les porteurs de projets et tous ceux qui font vivre le territoire.

Il s'inscrit en complémentarité avec la page Facebook officielle qui réunit quelques 500 abonnés, et le tout nouveau compte Instagram, qui offre une mise en image décalée et spontanée de Mond'Arverne. Une newsletter complétera bientôt ces outils. Pour la recevoir, il vous suffit de vous inscrire en ligne, directement sur <http://www.mond-arverne.fr>



## Saison culturelle de Mond'Arverne Communauté

Après le succès de « Scènes d'une nuit d'été », son programme culturel estival, Mond'Arverne communauté a lancé sa première saison culturelle annuelle. L'objectif affiché de cette saison est de proposer tout au long de l'année et en tout point du territoire des spectacles professionnels de qualité. La saison est donc itinérante et se déploie dans les bassins de vie de notre communauté.

9 communes accueilleront entre septembre 2017 et juin 2018 une proposition artistique singulière. Avec **5 spectacles dédiés à la jeunesse** et **6 spectacles tout public** dont une rencontre littéraire, la saison s'adresse à un public le plus large possible, de la très petite enfance aux adultes. Musique, théâtre, marionnettes, danse, humour et cirque, la pluralité des champs artistiques du spectacle vivant sont représentés afin d'attiser la curiosité des spectateurs les plus nombreux.

Le prochain spectacle :

■ **BOOM**, samedi 27 janvier, à 16 heures ou 17 h 30, à La Sauvetat (espace culturel)

**Le programme complet est téléchargeable sur le site de Mond'Arverne Communauté.**





# Plan Local d'Urbanisme Inter-communal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Mond'Arverne communauté est en cours de réflexion. Il s'agit d'un processus qui va se déployer jusqu'en 2020. Les communes de Mond'Arverne ont jusqu'au mois de décembre 2017 pour déléguer la compétence à Mond'Arverne communauté. L'étude démarrera en janvier prochain. L'année 2018 sera consacrée en grande partie au projet d'aménagement et de développement durable du PLUi. Puis, en 2019, le travail portera plus spécifiquement sur le zonage et le règlement d'urbanisme. Le PLUi devrait être finalisé et adopté définitivement d'ici fin 2020.

## Rappel

Le futur PLUi de Mond'Arverne communauté s'inscrit dans une démarche globale, celle du projet de territoire, qui va débiter ces prochaines semaines.

Il mobilise l'ensemble des 28 communes et proposera, à terme, un document-cadre pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire de Mond'Arverne. Cette démarche permettra de planifier et de construire le cadre de vie et d'activité des habitants à l'horizon 2030.

Si l'échelle intercommunale est incontournable, la commune n'en demeure pas moins la collectivité territoriale à partir de laquelle les territoires s'organisent ; elle reste l'échelon pertinent du maintien et du développement de certains services de proximité. La question de la représentativité et de l'écoute de chaque commune est donc au cœur du projet.

C'est la raison pour laquelle une charte, téléchargeable sur le site de Mond'Arverne communauté, a été élaborée et proposée à la signature de l'ensemble des maires de Mond'Arverne communauté. Elle précise les engagements de la communauté de communes et des 28 communes en matière de gouvernance. Les communes ont jusqu'à fin décembre pour délibérer sur ce projet.

## Les enjeux du PLUi

Il apporte des réponses aux grands enjeux du développement local (aménagement, habitat, économie, environnement, services à la personne...). Plusieurs objectifs interdépendants guideront ainsi la réflexion de la communauté de communes, qui aura pour tâche de répondre aux enjeux identifiés dans chacune des thématiques suivantes :

- L'aménagement du territoire et l'urbanisme
- L'habitat et la politique du logement
- Le développement économique et touristique
- La protection de l'environnement et le développement durable
- La préservation et la mise en valeur du patrimoine, des paysages et du cadre de vie
- Le maintien et la valorisation de l'agriculture locale
- Le maillage du territoire en équipements publics, en services publics et en services à la population
- La politique des déplacements

En savoir plus : [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)

## Permanences du service d'aide à la personne

Le service d'aide à la personne de Mond'Arverne communauté, aide à domicile et portage de repas, vous accueille, sans rendez-vous, pour toutes vos démarches en lien avec les services d'aide à domicile et portage de repas : informations, devis, mise en place d'intervention, échanges sur les interventions en cours...

### Plusieurs possibilités

- A Vic-le-Comte, 27 boulevard du jeu de Paume, du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 (à compter du 14 décembre 2017)
- A Saint-Amant-Tallende, en mairie, tous les mardis de 9 h à 12 h (à compter du 23 janvier 2018)
- A Aydat, en mairie, tous les jeudis de 9 h à 12 h (à compter du 25 janvier 2018)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service au 04 73 69 24 28 ou par mail [aide-domicile@mond-arverne.fr](mailto:aide-domicile@mond-arverne.fr)

## Permanences de SOLiHA

L'association SOLiHA (*Solidaires pour l'Habitat*) organise chaque mois des permanences au siège de Mond'Arverne communauté, à Veyre-Monton, afin d'informer les habitants sur les aides à l'habitat privé. Les particuliers peuvent s'y rendre sans rendez-vous pour obtenir des informations sur les aides à l'habitat privé et des conseils sur les travaux à réaliser dans leur logement.

Prochaine permanence,  
au siège de Mond'Arverne  
(ZA Pra de Serre) :  
**27 décembre, 10 h - 12 h**



## Le Marand



Lors de notre dernier Echo des Coteaux nous vous faisons part du départ cet été de Nicole ESPEILLAC de la direction du domaine du Marand, géré par l'association CAPPÀ.

**Stéphane LACOMBE** a pris ses fonctions de directeur mi octobre.

Agé de 54 ans et manager du secteur médico-social depuis plus de 25 ans, il a l'expérience des problématiques de formation et d'insertion professionnelle des personnes en situation du handicap, que ce soit en entreprise, en entreprise adaptée ou en ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail).

Diplômé en Management des structures de l'économie sociale et en évaluation externe, il sera garant des bonnes pratiques professionnelles, afin de maintenir la qualité d'accueil et la bienveillance envers les usagers.

Ses compétences professionnelles, son aisance relationnelle, son goût pour l'informatique et les nouvelles technologies, sa motivation, son ambition sont au service de l'ESAT et du CRP (Centre de Réadaptation Professionnelle) puisqu'il assure la direction des deux structures.

Un de ses objectifs est de les mettre en synergie, par une recherche de complémentarité, de faciliter les échanges et de créer du lien au sein des équipes.

Ce passionné de moto, de randonnées pédestres et de grands espaces est séduit par l'Auvergne, le cadre du domaine du Marand et du village de Saint-Amant-Tallende.

Nul doute que les collaborations avec notre commune vont se poursuivre de manière sereine et constructive. Nous lui souhaitons la bienvenue et un bel épanouissement personnel et professionnel.

## EHPAD Le Montel

En Septembre les résidents ont passé une journée et une soirée de convivialité à Vichy dans le cadre de l'édition 2017 de Citoyennâge, journée intéressante où ils ont pu échanger et partager avec des résidents d'autres établissements de la région.



Les après-midis à l'EHPAD ont été ponctués de jeux divers et variés, de moments musicaux avec de l'accordéon, du folklore.... des temps de rencontre avec d'autres établissements. Un déplacement à Issoire a d'ailleurs été réalisé pour visiter une exposition sur les jeux. Dans le cadre de la semaine bleue les résidents ont réalisé un panneau sur le vélo qui ensuite a été exposé à Issoire.





# Le Sivom de la Région de Saint-Amant-Tallende, un point à mi-mandat

**N**ous voici à mi-mandat et il nous semble nécessaire de faire un bilan sur la gestion et le fonctionnement du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de la région de St-Amant-Tallende: Pour rappel, les 2 principaux objectifs initiaux de notre mandat :

- Réduire fortement la dette qui pesait lourdement sur les capacités d'investissements du Sivom
- Rééquilibrer la répartition des moyens du Sivom aux différentes compétences (installations de football, de tennis et logements de la gendarmerie).

Tout d'abord les investissements qui permettent d'améliorer les installations et de répondre à d'éventuelles exigences réglementaires :

## Gendarmerie

- Motorisation du portail des véhicules particuliers des gendarmes et de leurs familles
- Mise en conformité vigipirate des accès aux logements de la gendarmerie (sécurisation de la clôture entre la gendarmerie et le nouveau lotissement Allée des Marronniers)
- Amélioration du confort des logements « pavillons » de la Gendarmerie (changement des portes d'entrée, mise en place d'une main courante dans les escaliers des logements)

## Foot

- Remise en état du terrain d'honneur du stade de Tallende avec le changement de la majorité des arroseurs et du programmeur de l'arrosage
- Poursuite de la mise en conformité des wc publics du stade municipal Jean Tixier de Tallende pour les personnes à mobilité réduite

## Tennis

- Rénovation complète des 2 terrains de tennis en béton poreux de St-Amant-Tallende
- Mise en place d'un système d'éclairage des terrains de tennis de St-Amant avec une technologie LED permettant de limiter les coûts de consommation.

**Et pour la suite... des investissements restent à réaliser :**

## Gendarmerie

- Changement d'une grande partie des menuiseries des logements collectifs
- Surélévation du portail d'accès aux logements collectifs

## Foot

- Mise en conformité de l'évacuation des eaux usées et sanitaires (+ séparation) du vestiaire du stade municipal Jean Tixier de Tallende
- Réduction de la consommation d'énergies du bâtiment des vestiaires du stade de Tallende (isolation de la toiture, réfection de la façade, changement des équipements de chauffage, des appareils et technologies d'éclairage)

- Réfection des douches visiteurs des vestiaires du stade de Tallende
  - Changement de la technologie d'éclairage du stade Louis Jouhet de St-Saturnin (passage de projecteurs à iodures à des projecteurs à LED)
  - Changement du mode d'affichage du panneau d'affichage du score et horaire (passage de pastilles métalliques à des LED)
- L'amélioration du niveau de qualité des installations mises sous la responsabilité du Sivom ne peut pas se faire sans une gestion rigoureuse du budget de fonctionnement vers des actions utiles et pertinentes :
- Embauche d'un personnel compétent et fortement impliqué dans leur métier (nous vous avons présenté notre équipe dans le dernier bulletin communal)
  - Entretien des outils de travail (tondeuse auto portée, souffleur,...)
  - Vérification périodiques obligatoires de l'ensemble des installations (électricité, gaz, aire de jeux, buts,...)
  - Entretien des terrains de foot (décompactage, tontes, aération, sablage, semis,...)
  - Entretien du terrain de tennis en surface synthétique (sable et fibres synthétiques) de St Saturnin (décompactage, démoussage...)
  - Entretien de la vmc des logements collectifs de la gendarmerie
  - Charges courantes assurées (énergies, salaires, dettes, répartitions diverses, maintien en état..)

Des opérations d'entretien restent à programmer, par exemple :

- Changement des chéneaux au stade de Saint-Saturnin
- Poursuite de l'entretien courant des installations
- Réparations et entretiens divers

Afin d'optimiser la gestion du budget du syndicat, et afin de réduire le coût pour les collectivités adhérentes, pour chaque dépense, une recherche de subvention est systématiquement réalisée :

- Dotation parlementaire pour le changement des arroseurs
- Subvention de la Direction Régionale Jeunesse et Sports pour les wc publics et les terrains de tennis.

Nul doute que les actions du SIVOM vont se poursuivre avec autant d'entrain et de rigueur pour les 3 années à venir !!!





## Don du sang

Cette année fut une année compliquée pour l'établissement français du sang car, malgré les besoins sans cesse croissants, des collectes ont enregistré une baisse de fréquentation sur 2017.

LIEU	DATE	LOCAL	HORAIRES
SAINT-AMANT-TALLENDE	Mercredi 14 février	Salle de l'amicale laïque (salle DOURIF)	16 h 30 / 19 h 30
AYDAT	Mercredi 28 mars	Foyer Rural	16 h 00 / 19 h 00
TALLENDE	Jeudi 12 avril	Salle des Fêtes	16 h 00 / 19 h 30
Le CREST	Vendredi 11 mai	Salle des Loisirs	16 h 30 / 19 h 30
SAINT-AMANT-TALLENDE	Mercredi 20 juin	Salle de l'amicale laïque (salle DOURIF)	16 h 30 / 19 h 30
COURNOLS	Mardi 24 juillet	Foyer Rural	16 h 30 / 19 h 30
SAINT-SANDOUX	Jeudi 30 août	Centre Culturel	16 h 30 / 19 h 30
TALLENDE	Jeudi 25 octobre	Salle des Fêtes	16 h 00 / 19 h 30
CHANONAT	Mardi 20 novembre	Salle des Loisirs	16 h 30 / 19 h 30
SAINT-SATURNIN	Jeudi 20 décembre	La Grange de Mai	16 h 30 / 19 h 30

**A** fin de pouvoir couvrir les besoins permanents de produits sanguins nous vous invitons à vous rendre sur les collectes que nous organisons en 2018. Ci-dessus vous trouverez le tableau récapitulatif des points de collecte sur Saint-Amant-Tallende et les communes avoisinantes.

Avant d'avoir le plaisir de vous recevoir sur nos collectes 2018, vous pouvez vous rendre le **20 décembre à Saint-Saturnin** ou le **21 décembre à Chanonat**.



Sur Saint-Amant-Tallende, notre collecte d'hiver se déroulera le 14 février, une date symbolique pour les amoureux ; alors avant de partir au restaurant ou de passer une soirée en amoureux, n'hésitez pas à faire un acte généreux et à venir, en couple ou non, donner votre sang.

**En cette fin d'année, toute l'équipe de l'ADSB de Saint-Amant-Tallende tient à vous souhaiter de très joyeuses fêtes pleines de bonheur, joie et partage. Rendez-vous l'année prochaine.**





## De Fil en Aiguille

Les cours de couture ont repris les jeudi et vendredi à partir du mois d'octobre. Le vendredi 5 octobre, l'après-midi couture s'est d'ailleurs poursuivi par l'assemblée générale de l'association.

A cette occasion, un bilan de l'année écoulée a été fait :

- Les 2 cours de couture sont complets et de nombreuses personnes sont d'ailleurs en « liste d'attente ».
- Des activités collectives ont été menées tout au long de l'année.
- Dans le cadre de la rénovation de l'école maternelle publique de la commune, les cousettes ont confectionné une housse pour le petit canapé du coin lecture, des draps housse particuliers pour les lits de l'espace sieste, des petits sacs pour ranger les chaussons... bref, des

ateliers axés sur le bien-être et le confort des bambins de l'école.

- Pour le Téléthon et les actions de solidarité en faveur de Robin, notre petit voisin tallendais souffrant d'une leucémie, ce sont des sacs à plat ou à bouteille qui ont été réalisés. Ceux-ci ont été vendus et les fonds reversés aux 2 causes soutenues par notre association.
- Au cours de l'assemblée générale, des élections ont eu lieu et la composition du bureau est la suivante :
  - Présidente : Michelle L'HOPITAULT
  - Trésorière : Alice VIDAL
  - Secrétaire : Joëlle MARTOS

A l'issue de l'assemblée générale, les adhérentes ont fait une surprise à leur présidente et amie de lui fêter « en grandes pompes » son anniversaire !!! Un franc moment d'amitié et de partage pour la remercier de tout le temps donné à cette association.

## Bons résultats sportifs au Tennis Club de la Monne !!!



La saison 2017 sera à marquer d'une pierre blanche puisque 4 équipes sur les 9 engagées au championnat de printemps ont remporté leur poule, synonyme de montée à l'échelon supérieur. L'équipe 1 féminine rejoint la régionale 2 ainsi que l'équipe 1 masculine. L'équipe 2 masculine enlève le titre en pré-régionale et accède à la régionale 3.

L'équipe 3 monte en pré-régionale.

Le fait de jouer sur des terrains flambants neufs (sol et éclairage) a certainement motivé l'ensemble des participants, merci au SIVOM pour ces réalisations !!!

L'école de tennis et les cours adultes ont repris début septembre sous la houlette de David TAMET, Brevet d'Etat.

A noter quelques changements au sein du bureau. Anne-Monique LASSALAS-SIMONIN, souhaitant prendre un peu de recul après près de 10 ans de présidence d'une grande efficacité a passé le flambeau à Philippe ROGER-BERUBET.

moniteur du club jusqu'à la saison dernière et toujours motivé pour partager sa passion et faire évoluer le club... Merci à lui !!!



**Pour tout renseignement**

Philippe ROGER BERUBET - philippeberubet@yahoo.fr

## Imagine

L'année 2017 touche à sa fin et cela a été l'occasion d'accueillir de nouveaux membres dans l'association. Nous avons eu le plaisir d'accueillir lors de la « soirée rencontre », de nouveaux parents et grands-parents. Nous souhaitons donc la bienvenue à Emilie, Marlène, Charlotte, Michèle et Marina qui viennent étoffer nos rangs.

Imagine !... a tenu son assemblée générale le 6 octobre et a élu un nouveau bureau dans la continuité des changements de l'année dernière.

- A la présidence : Alain ROUSSEAU
- A la trésorerie Benoit BLAYSAT, Catherine LADEVIE
- Au secrétariat Agnès BIGAY, Valérie GUITTART

C'est donc avec l'expérience des anciens et l'énergie des nouveaux que toute l'équipe d'Imagine mais aussi celle d'Animôme (l'APE de Saint-Saturin) ont eu le plaisir de vous faire découvrir « La princesse aux cheveux d'or » un spectacle interactif ou notre jeune public a pu influencer sur l'histoire de chacun des personnages. C'est autour de crêpes et de gâteau que les enfants ont pu participer aux ateliers créatifs à la fin du spectacle pour repartir avec un petit souvenir de cette belle après-midi. Et à venir... Le Noël d'Imagine !...

Le samedi 16 décembre à partir de 15 h : Atelier Maquillage et Spectacle Gratuit Salle Chabanne avec la compagnie Contes et chansons.

**Reservations vivement conseillées**  
(par mail : [assoc.imagine@gmail.com](mailto:assoc.imagine@gmail.com))



**La Princesse aux cheveux d'or**  
SPECTACLE Ateliers créatifs et goûter  
Évidemment, la vie de princesse n'est pas facile. Plus que ça, mais c'est vous qui allez décider de ce qui va lui arriver.  
Qui du chevalier, du brigand, ou du bon vieux sorcier à l'histoire au livre les les spectateurs influenceront au développement de l'histoire.  
C'est le public qui s'essaye à une prise de décision de la princesse et de ses différentes maisons. Tour à tour, les spectateurs auront à choisir de faire passer la princesse par le feu ou de la faire passer par le pont.  
La Princesse sera devant d'or et un spectacle interactif, la chanson, la musique, le conte, la danse rythment cette aventure collective.  
Mise en scène : Le Trésor de Culture Bretonne (1986 - 1914).  
Mise en scène par des enfants d'aujourd'hui.

**25 Novembre 15H30**  
**SAINT AMANT TDE**  
Domaine du Marand  
Renseignements : [assoc.imagine@gmail.com](mailto:assoc.imagine@gmail.com)  
f assoc imagine



# Histoire & Patrimoine

Le dernier tiers de cette année 2017 a été très dense pour notre association, avec trois actions majeures :

## L'exposition Victor CHARRETON



Malgré la mise à disposition gratuite des tableaux et des salles d'exposition, l'organisation d'un tel événement a nécessité un investissement important pour notre jeune association : l'assurance des 25 œuvres expertisées à plus d'un million d'euros, le transport sécurisé, la mise en valeur et la conservation de la collection pendant 5 jours.

Le pari était osé, mais a été gagné puisque environ 1 500 personnes se sont déplacées et ont beaucoup apprécié ce retour du peintre Victor CHARRETON à Saint-Amant. Cette première coopération avec les couturières de *Pique et Pique* et *Bout'Chiffons* ouvre la voie à d'autres partenariats avec des associations locales.

## La chasse au trésor

### « sur les pas de la Reine Margot »

Pour cette manifestation, co-organisée avec *Les Amis de Saint-Saturnin* et lauréate d'un appel à projet Européen via le Leader Volcans, nous avons innové en utilisant les supports



dématérialisés de communication : site internet dédié, inscription et paiement en ligne, pages Facebook. Et ainsi, sous un soleil radieux, 220 participants sont revenus sur les pas de la reine Margot, pour découvrir de manière ludique le patrimoine des deux communes dans lesquelles elle a séjourné à l'automne 1586.

Seul, en équipe ou en famille, il s'agissait de résoudre 5 énigmes, trouver des symboles dissimulés et enfin obtenir 6 amulettes dont les noms mis bout à bout créaient une phrase. Pour éviter les effets de masse et que les participants ne s'inspirent des parcours ou découvertes des autres, il y avait des départs des deux villages proposant chacun pas moins de 18 amulettes et 10 parcours différents.

Les Compagnons de Gabriel ont proposé deux animations médiévales dans chaque village, alors qu'un transport gratuit en calèches permettait aux participants de souffler le temps des aller et retours sur l'allée des Marronniers.

A 18 heures, dernière animation des Compagnons en cracheurs de feu dans le parc du château de Saint-Saturnin, et alors que personne ne l'avait imaginé, la reine Margot est arrivée entourée de deux gardes. C'est à sa suite que les 232 convives ont pris place dans deux salles du château pour le diner médiéval, tout en revivant les grands moments de la journée et découvrant les résultats et la remise des lots. Les gagnants sont trois jeunes gens venant de villes différentes, qui s'étant inscrits séparément sans se connaître, ont décidé de constituer une équipe le matin même lors du briefing.

La journée, commencée à 10 heures, s'est achevée à 21 heures et au dire des participants, laissera d'excellents souvenirs aux petits et aux grands.

## La mise en valeur de notre patrimoine

Nous sommes intervenus en appui d'EN-EDIS pour l'obtention des conventions de servitudes d'enfouissement en terrains privés de la ligne électrique moyenne tension reliant Saint-Sandoux et la place Pallet. Ainsi, en 2018, disparaîtront les fils aériens au-dessus de site de la Monne, mais surtout les deux poteaux disgracieux à l'angle de la tour des remparts du château et sur la rive droite du pont de la Monne.



Saint-Amant  
HISTOIRE  
&  
PATRIMOINE



## En perspective, nous avons :

### Le livret « Ecoles publiques »

Sa publication interviendra le week-end des 13 et 14 janvier à travers une exposition de photos souvenirs et autres documents. Nous avons un petit fonds, mais aimerions transformer cette manifestation en bourse d'échanges de fichiers numériques ou copies que nous réaliserons.

Vous avez certainement des trésors chez vous ! Il suffit de les chercher et de nous contacter assez en amont au 06 99 68 18 11 afin de fixer un rendez-vous pour les scanner. Merci de votre collaboration.

### Le recensement de la population

Programmé en janvier et février, il sera l'occasion d'exposer des documents anciens sur notre population ainsi que sur l'état civil. Ainsi, chacun sait que la mairie enregistre naissances, unions et décès. Mais savez-vous en quelle année le dernier enfant est né au domicile de ses parents à Saint-Amant ? Par choix, cela remonte à 34 ans avec Charlotte en 1983, car la venue au monde d'Anaël en 2003 était envisagée à la clinique.

Et bien d'autres projets et actions pour 2018 !



#### Pour nous contacter ou nous suivre :

20 rue de la Chapelle à Saint-Amant  
Saintamanthistoireetpatrimoine@orange.fr  
Tél 06 99 68 18 11  
Facebook : saint-amant-histoire-et-patrimoine

## MASADO

**M**asado a recommencé ses activités enfants et adultes :

Nous sommes très heureux de retrouver :

■ pour la **ZUMBA KIDS** nos enfants de 7 à 11 ans

Le mercredi après-midi de 16 h 15 à 17 h 15 à la Salle des éclaireurs avec Sylviane notre intervenante

■ pour la **ZUMBA CARDIO LATINO** nos ados et adultes

Le jeudi soir de 18 h 45 à 19 h 45 à la Salle des éclaireurs avec Sylviane.

**SURPRISE :** Nos enfants de la ZUMBA KIDS vous préparent une petite représentation avant les vacances de Noël où les parents seront leurs invités !!!

Un goûter vous sera offert.

De même, nous continuons avec grand plaisir avec Nathalie :

■ le **PILATE** – le lundi soir – salle Charreton

Débutant de 18 h 30 à 19 h 30

Intermédiaire de 19 h 30 à 20 h 30

Nous vous attendons pour nos activités, il reste encore de la place.



@ : association.masado@laposte.net

Tél. 07 81 62 30 09



## Pique et Pique et Bout'Chiffons

L'association Pique et Pique et Bout'Chiffons remercie tous les visiteurs venus nombreux participer à nos puces des couturières du 24 septembre 2017 à la salle polyvalente.

Les prochaines puces des couturières sont déjà programmées !!!... elles auront lieu le 30 septembre 2018.

Un atelier origami textile a été organisé les 09 et 16 octobre.

Les 6 et le 13 novembre, nous nous sommes réunies pour un atelier de création de différents articles pour Robin. Ces articles ont été distribués contre un don, lors du marché de Noël organisé par l'Amicale Laïque, au mois de novembre.



Trois autres ateliers sont prévus sur l'année 2017-2018 : un atelier boucle d'oreille et porte-clé ; un atelier déco de Noël et un atelier cuir avec un intervenant.

## Brocante vide-grenier de la Saint-Verny

158 exposants cette année ont inauguré la nouvelle formule qui proposait une surface supérieure aux années précédentes du fait de l'ouverture du parking de l'école à notre manifestation, notamment aux possesseurs de véhicules utilitaires, le parking de la Place Darteyre ne pouvant plus recevoir les exposants pour des raisons de sécurité.

Cette formule a permis ainsi de faciliter la circulation et l'accès aux commerces fort apprécié par nos concitoyens le dimanche matin.

Plusieurs animations : le Char-à-Bias qui étonna plus d'un par sa conception quelque peu baroque et sa... musicalité !

Un château gonflable a permis aux tout-petits de s'exercer aux joies de la glisse.

Différentes offres gourmandes : les traditionnelles châtaignes grillées, crêpes, barbe à papa et churros ont sans doute été appréciés par les gourmands.

L'association Saint-Verny, organisatrice de ce vide-grenier remercie tous les acteurs : bénévoles, exposants, visiteurs qui ont participé au succès de cette belle journée, sans oublier la « guest star » du jour : Madame Météo.

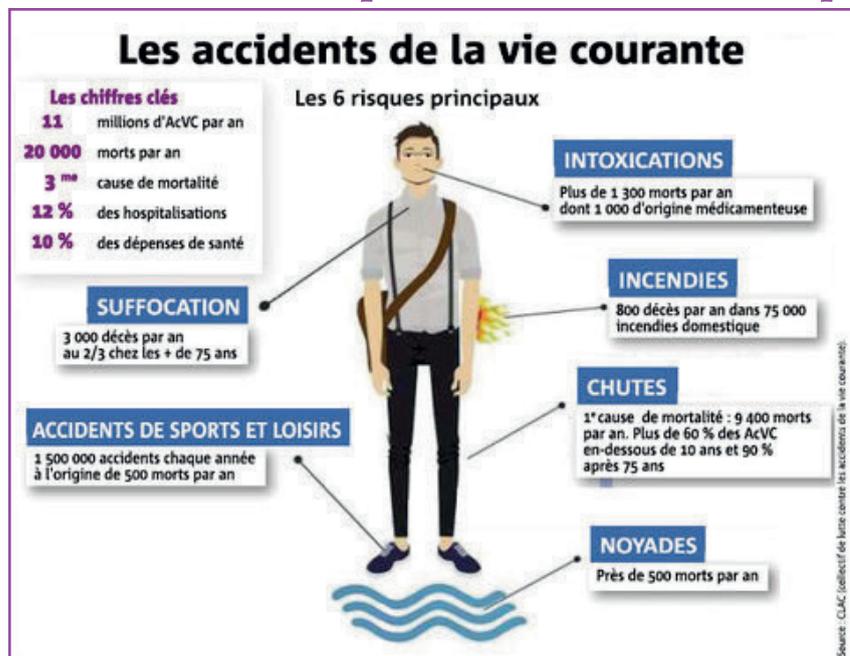
Un remerciement tout particulier au personnel municipal, qui comme chaque année, participe au bon déroulement de cette manifestation en s'impliquant en amont pour la mise en place du matériel et surtout après pour le rangement, le nettoyage et la « remise en ordre » de la voirie.

En espérant que 2018 soit de la même cuvée, nous vous donnons rendez-vous maintenant pour notre traditionnelle fête de la Saint-Verny pour la Pentecôte.





# Nos pompiers nous informent sur les risques domestiques



pour améliorer la vie et le confort du Centre de Secours.

L'Amicale organise également des évènements et sorties culturelles pour les pompiers actifs ainsi que pour nos anciens sapeurs-pompiers. C'est ainsi que cette année, les Sapeurs-Pompiers de Saint-Amant-Tallende ont eu l'opportunité de partir en voyage en Sardaigne ou à Lisbonne. Ces différentes sorties sont l'occasion de partager des moments de cohésion entre les pompiers et leurs familles en dehors du contexte opérationnel parfois éprouvant.

Les accidents domestiques ou accidents de la vie courante, sont responsables chaque année de près de 20 000 décès. Les personnes les plus touchées sont les **enfants** et les **personnes âgées**. Il s'agit d'étouffements, de brûlures, noyades, chutes, électrisations, intoxications, incendies, défenestrations...

Pour prévenir ces accidents, **identifiez les différents dangers** présents dans votre foyer, soyez **vigilants**, utilisez du **matériel adapté** pour vos activités et adoptez les **bons réflexes**.

Si un accident survient à votre domicile :

- **Protégez** la victime,
- **Alertez** rapidement les secours et,
- **Secourez** la victime selon les conseils des pompiers ou médecins que vous aurez au téléphone.

Voici un rappel des principaux numéros d'urgence :

- **15** : SAMU,
- **17** : Police,
- **18** : Pompiers,
- **112** : Numéros d'urgence Européen, accessible depuis un téléphone fixe ou mobile partout en Europe,
- **04 72 11 69 11** : Centre antipoison de Lyon.

Pour être sensibilisés aux risques domestiques ainsi qu'aux gestes qui peuvent sauver, n'hésitez pas à suivre une formation de premiers secours.

## Actualité du Centre de Secours

En cette fin d'année, la traditionnelle tournée des calendriers est en cours. Nous tenons à vous remercier vivement pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez ainsi que pour vos dons. Ces dons reviennent intégralement à l'association de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers qui œuvre toute l'année

**Nous vous souhaitons également de joyeuses fêtes et une excellente année 2018 !!!**

## Focus sur un risque saisonnier : l'intoxication au CO (Monoxyde de Carbone)

Chaque année, en période hivernale, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO).

Le monoxyde de carbone, est un gaz asphyxiant inodore, incolore et invisible. Ce gaz est issu d'une combustion incomplète d'installations de chauffage ou de production d'eau chaude. **Les symptômes doivent vous alerter** : ils se traduisent par des **maux de tête**, **nausées** et **vomissements**. Si ces symptômes sont présents chez plusieurs personnes dans une même pièce, réagissez rapidement en **aérant**, **évacuant** les locaux et en **alertant** les secours.

**Pour éviter la survenue de ces intoxications** : veillez à faire entretenir régulièrement vos chaudières, faites ramoner vos conduits de cheminée. Aérez quotidiennement votre intérieur et maintenez en état vos systèmes d'aération. N'utilisez jamais un groupe électrogène ou tout appareil fonctionnant avec un moteur thermique à l'intérieur, mais disposez le à l'extérieur. Enfin vous pouvez vous munir d'un détecteur de CO.

Municipalité de Saint-Amant-Tallende

# EXPOSITION

## TRANSPARENCES VOLCANIQUES

**Emmanuelle TOULOUSE** lave émaillée

**Sébastien RUIZ** sculpture métal

**Jean TOULOUSE** art du feu



### Espace Pasteur

2 rue Pasteur

Saint-Amant-Tallende

Du 2 au 11 février 2018

Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30

Samedi-Dimanche de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30

Entrée libre